

**Budget Primitif 2013 du Vaisseau -  
Activités culturelles et commerciale**

**Rapport n° CG/2012/121**

Résumé :

Le présent rapport a pour objet le vote des crédits en faveur du développement de la culture scientifique et technique.

Il propose également l'adoption de la tarification 2013 pour les droits d'entrée, les locations d'espaces, la boutique et la cafétéria du Vaisseau.

**Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions**

Libellé Pôles	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2013
PEP	Le Vaisseau	1 874 880 €
PAT	Direction de l'Immobilier et des moyens généraux	93 900 €
	<b>TOTAL</b>	<b>1 968 780 €</b>

Le projet de budgets (général et annexe) du Vaisseau (2.2) est élaboré en tenant compte des éléments de contexte ressortant de la comptabilité de gestion mise en œuvre depuis plusieurs années. Il intègre une programmation pluriannuelle d'expositions temporaires (2.1.a). Quelques modifications tarifaires sont également proposées (2.1.b).

**I – DES ELEMENTS DE CONTEXTE**

L'activité du Vaisseau est retracée annuellement dans une comptabilité analytique. Cet exercice permet d'évaluer l'impact des décisions prises au regard des objectifs et ratios arrêtés par le Conseil Général. Il offre également l'opportunité d'envisager l'avenir à la lumière de ces mêmes critères, notamment en intégrant des projets d'investissement.

- a) Fréquentation** : de 2005 à 2011, la moyenne annuelle est de 162.925 visiteurs ; pour les trois derniers exercices la moyenne est de 159.238 visiteurs.
- b) Recettes liées à la commercialisation de l'offre culturelle** : le montant annuel des ventes de billetterie est assez constant ; produits constatés d'avance déduits, les recettes sont de 766.775 € en 2009, 798.598€ en 2010 et 736.939 € en 2011.
- c) Coûts et prix des invitations accordées par le Conseil Général** : hors mise à disposition d'espaces, l'utilisation des invitations annuelles gratuites faites par le Conseil Général pour 800 classes du département, représente 7,6% de la fréquentation totale soit un équivalent coût d'entrée de 521.462 € et un équivalent prix d'entrée de 120.072 €. Il est précisé que le coût d'entrée tendanciel est actuellement de 26 € par visiteur, pour un prix d'entrée moyen tendanciel de 6 €.
- d) Charges brutes** : en intégrant des charges virtuelles telles que le coût d'un loyer fictif calculé sur une fraction des investissements non amortis, les charges brutes ont augmenté de 2005 à 2008, passant de 4.002.715 € à 4.991.732 €. Les mesures structurelles de rationalisation ont permis d'inverser la tendance.
- e) Volume de travail** : en 2011 le volume horaire de travail est de 83.644 heures, à comparer à une moyenne observée sur les quatre dernières années de 83.242 heures (hors exposition temporaire Dialogue dans le noir).

**f) Ratios d'autofinancement et de dépendance :** qu'ils soient calculés en tenant compte ou non des amortissements, les résultats ont toujours été égaux ou meilleurs que les objectifs assignés, la tendance des dernières années est à l'amélioration. Toutefois, concernant le solde net laissé à la charge du Département, dont l'objectif est de 2,5 M € par an, il a été tangent en 2007, dépassé en 2008 (2,8 M€), mais de tendance à l'amélioration depuis 2009 pour atteindre 2 005 080 € en 2011.

## **II- UN BUDGET CALCULE AU PLUS JUSTE**

Outre l'observation des éléments budgétaires tirés du passé, le budget du Vaisseau proposé pour 2013 intègre une construction programmatique pluriannuelle prévisionnelle ainsi que quelques modifications tarifaires.

### **2.1 – Une construction prévisionnelle**

#### **a) Programmation pluriannuelle d'expositions temporaires :**

La dernière programmation adoptée s'achève en avril 2015 avec l'exposition en cours sur la thématique des plantes « Plantastic » (jusqu'à septembre 2013), une exposition dédiée aux mathématiques (jusqu'à septembre 2014) et enfin une exposition dédiée au cerveau « Les doigts dans le cerveau » (jusqu'à mars 2015).

- De septembre 2013 à septembre 2014 : location d'une exposition de 400 m<sup>2</sup> portant sur le thème des mathématiques, auprès de l'établissement « Mathematikum » de Glessen (Allemagne) ; coût prévisionnel de 105.000 € HT (soit environ 125.000 € TTC).
- De septembre 2014 à mars 2015 : location d'une exposition de 250 m<sup>2</sup> portant sur le cerveau, auprès de l'espace des inventions de Lausanne (Suisse) ; coût prévisionnel de 55.000 € TTC.
- D'avril 2015 à mars 2016 : location d'une exposition de 500 m<sup>2</sup> portant sur la musique, auprès de MobilesMusikMuseum (Allemagne) ; coût prévisionnel de 300.000 € TTC.

#### **b) Modifications tarifaires suggérées :**

Pour l'essentiel, il est proposé de reconduire les conditions tarifaires de l'exercice budgétaire 2012 auxquelles pourraient être apportées les modifications suivantes :

- ajouter un tarif préférentiel de 6 € à tout titulaire ou ayant droit de la carte « CNAS ».

Afin de fidéliser une clientèle de proximité :

- créer un tarif de reconduction d'abonnement annuel à 55 €,
- permettre le parrainage de ces mêmes abonnements, en offrant un mois supplémentaire au parrain pour tout nouvel abonnement par un tiers recommandé par lui,
- permettre, à des périodes spécifiques données, la mise en place d'opérations spéciales offrant un bon d'achat de 10 € en boutique (à la place de la remise des 5 €) lors de la reconduction d'un abonnement,
- réactualiser les tarifs d'envois postaux pour les billets pré vendus et expédiés par voie postale,
- créer un avantage tarifaire pour les stages à l'ensemble des détenteurs d'abonnement : une remise de 3 € est alors appliquée sur les 18 ou 23 € payable (selon si le goûter est inclus ou non),
- élargir l'avantage précité au parrainage (la remise est alors accordée au parrain pour toute nouvelle réservation effectuée par un tiers recommandé par lui),

Pour les locations d'espaces :

- pour une meilleure lisibilité des tarifs, supprimer les tarifs jour et nuit pour un tarif horaire unique de location par espace,
- réévaluer les tarifs horaires de location de 11% à 22% selon l'espace (à noter qu'aucune augmentation des tarifs n'a été effectuée depuis 2010), ainsi que les tarifs de nettoyage des espaces,
- supprimer les suppléments au tarif de location de base des expositions (notamment pour une location un lundi),
- créer un forfait pour toute utilisation technique de l'auditorium de 100 € HT,
- créer un forfait favorisant la location de l'exposition temporaire lors d'un cocktail de 500 € HT par heure de location,
- préciser le tarif de location horaire du parking, tarif entendu par « travée »,
- supprimer les tarifs à la demi-heure pour la facturation du personnel,
- appliquer une majoration de 15% au tarif prestataire externe au lieu de 20%,
- supprimer les prestations de service vestiaire, photocopies, transparents, bloc note et stylo, plaquette de noms, tablette tactile ou encore pupitre qui n'ont jamais été demandées par aucun client,
- supprimer le tarif d'entreposage au m<sup>2</sup>, tarif doublon par rapport à celui prévu en montage / démontage (le client occupe un espace, le tarif est désormais le même qu'il s'agisse de montage ou de stockage),
- modifier le tarif de 99,50 € HT prévu à la projection de film 3D dans la limite de 35 minutes en un tarif forfaitaire (de 99,50 € HT) quel que soit le film projeté (3D ou documentaire) et sa durée,
- créer un tarif pour la fourniture de bracelet d'identification à 0,37 € HT pièce, sollicitée par les comités d'entreprise notamment,
- supprimer la location des éléments scientifiques et techniques d'exposition qui ne seront plus proposés à la location.

Les tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 sont joints en annexe.

## 2.2 – Proposition budgétaires résultant des considérants précédents

### a) Activité commerciale :

L'activité commerciale comprend trois composantes : l'offre alimentaire, la boutique et la location d'espaces. Ces activités sont regroupées dans un budget annexe décomposé en une section d'investissement et une section de fonctionnement. Ce budget HT vous est proposé en diminution de 0,75% par rapport à l'exercice précédent (soit -3.685 €) représentant un montant de 493.105 € en fonctionnement et 0 € en investissement.

### b) Activités culturelles :

Les **charges brutes de fonctionnement** de la partie du budget départemental directement gérée par le Vaisseau sont proposées pour 2013 au montant global de 1.474.880 €. Les ressources de billetterie sont proposées en augmentation de 0,99% soit 870.000 €. Les crédits nécessaires aux **investissements directement gérés par le Vaisseau** sont de 400 000 €, conformément au PPI.

Outre la direction des ressources humaines (dont les crédits donnent lieu à un rapport distinct), une autre direction intervient pour le compte du Vaisseau : la direction de l'Immobilier et des Moyens Généraux (DIMG), dont l'intervention est évaluée à 93.900 € pour 2013 contre 99.500 € l'année précédente.

En conclusion, hors crédits de ressources humaines, le budget général affecté au Vaisseau pour l'exercice 2013 est évalué aux montants suivants :

- **Charges de fonctionnement** (-17.41%) : 1.568.780 € contre 1.899.500 € pour 2012 ;
- **Recettes de fonctionnement** : 870.000 € contre 861.400 € pour l'exercice précédent ;
- **Charges nettes de fonctionnement** : (-32,69%) : 698.780 € contre 1.038.100 € en 2012 ;
- **Crédits d'investissement** : 400.000 € contre 750.000 € pour l'exercice 2012.

Ainsi, la charge globale budgétaire résultante est de 1.098.780 € pour le BP 2013 (hors M4).

Le budget proposé, qui traduit un effort important de maîtrise des coûts, permettra d'accueillir le public avec une offre culturelle de qualité et de réaliser des projets d'investissement pour le renouvellement des activités.

### **c) Restructuration du Vaisseau :**

Une opération visant à revoir les conditions d'accueil, la billetterie, le point information et la zone d'exposition temporaire a été enclenchée. L'année 2013 permettra de finaliser la programmation interne ainsi que le lancement des études de conception. L'objectif est que les travaux soient réalisés pour l'anniversaire des 10 ans du vaisseau en février 2015.

### **Récapitulatif des montants proposés par modes d'actions :**

<b>Code</b>	<b>Libellé Mode d'action</b>	<b>Crédits inscrits au BP précédent</b>	<b>Crédits proposés au BP</b>
3151	Cité scientifique des jeunes : Le Vaisseau	2 749 500,00 €	1 968 780,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Sur proposition de la Commission de la jeunesse, et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général :*

*Approuve les modalités tarifaires annexées au présent rapport, regroupées en trois documents intitulés :*

*1) Tarifs applicables, dont les locations d'espaces, dès le 1er janvier 2013, au Vaisseau,*

*2) Mercuriale des prix des produits vendus dans la boutique du Vaisseau au 1er janvier 2013,*

*3) Mercuriale des prix des produits et services vendus dans la cafétéria du Vaisseau au 1er janvier 2013.*

*Arrête le budget du mode d'action 3151, Développement de la culture scientifique – Le Vaisseau, aux montants suivants :*

*Section de fonctionnement :*

*Charges : 1.568.780 €*

*Recettes : 870.000 €*

*Section d'investissement : 400.000 €*

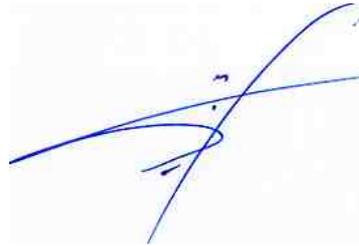
*Arrête le budget annexe de l'activité commerciale du Vaisseau comme suit :*

*- section de fonctionnement équilibrée en charges et produits au montant de 493.105 € HT*

*- section d'investissement équilibrée en charges et produits au montant de 0 € HT.*

Strasbourg, le 19/11/12

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL